

• Les caractéristiques
du domicile Cosima Draveil



Auxiliaire de vie
présentes 24h/24



8 grands espaces privés
(entre 30 et 40 m2) avec
salle de bain personnelle
et balcon



150m2 d'espaces de vie
commune avec terrasse



Au cœur d'un réseau de
professionnels de santé
médical et paramédical



A partir de 3000€ de reste
à charge/mois couvrant
100% des dépenses



Projet de vie conjugant
intimité & vivre ensemble



Proximité
commerces essentiels

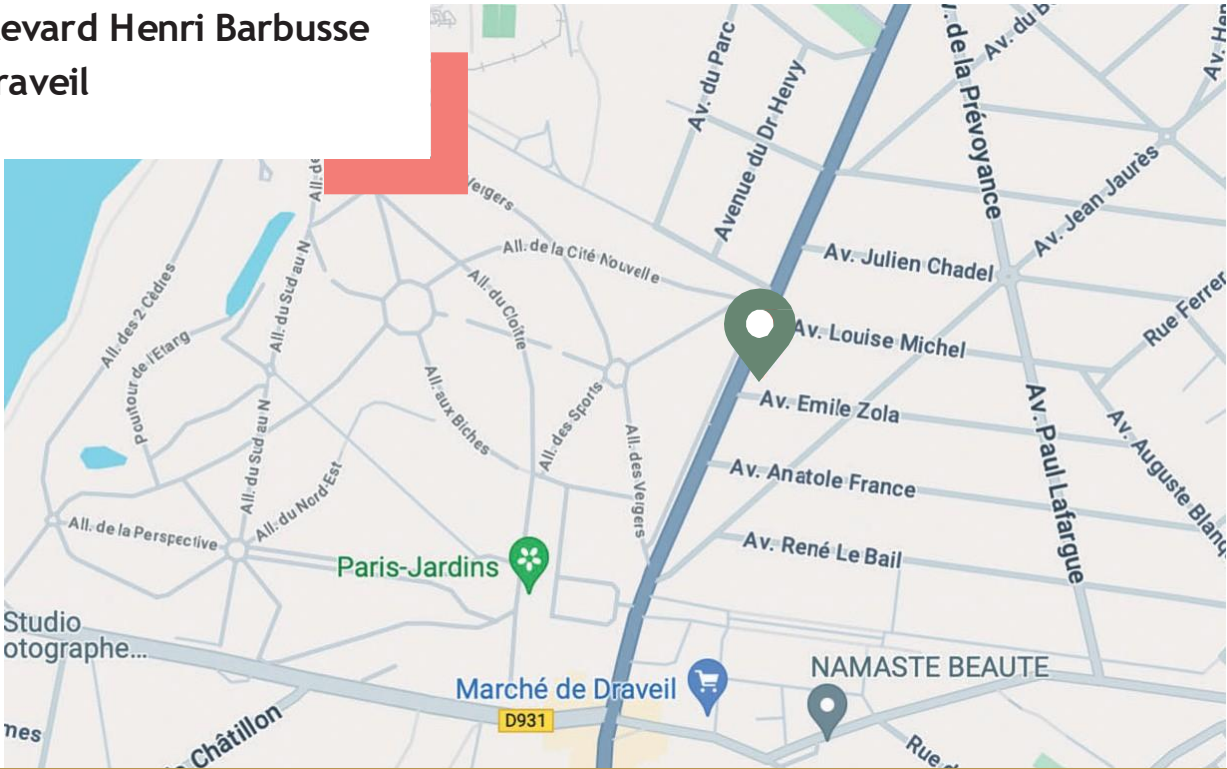


Accès 11 min
à pied de la gare
de Draveil



Parking

📍 Adresse
252 boulevard Henri Barbusse
91210 Draveil



Appartements partagés
de standing pour personnes
âgées en perte d'autonomie



cosima
Au cœur de la vie

cosima
Au cœur de la vie

Nous contacter

Tél : 01 86 70 06 37
Mail : contact@cosima.eu
Web : www.cosima.eu

Graphisme : www.paulpaul.fr

252 boulevard Henri Barbusse
91210 Draveil

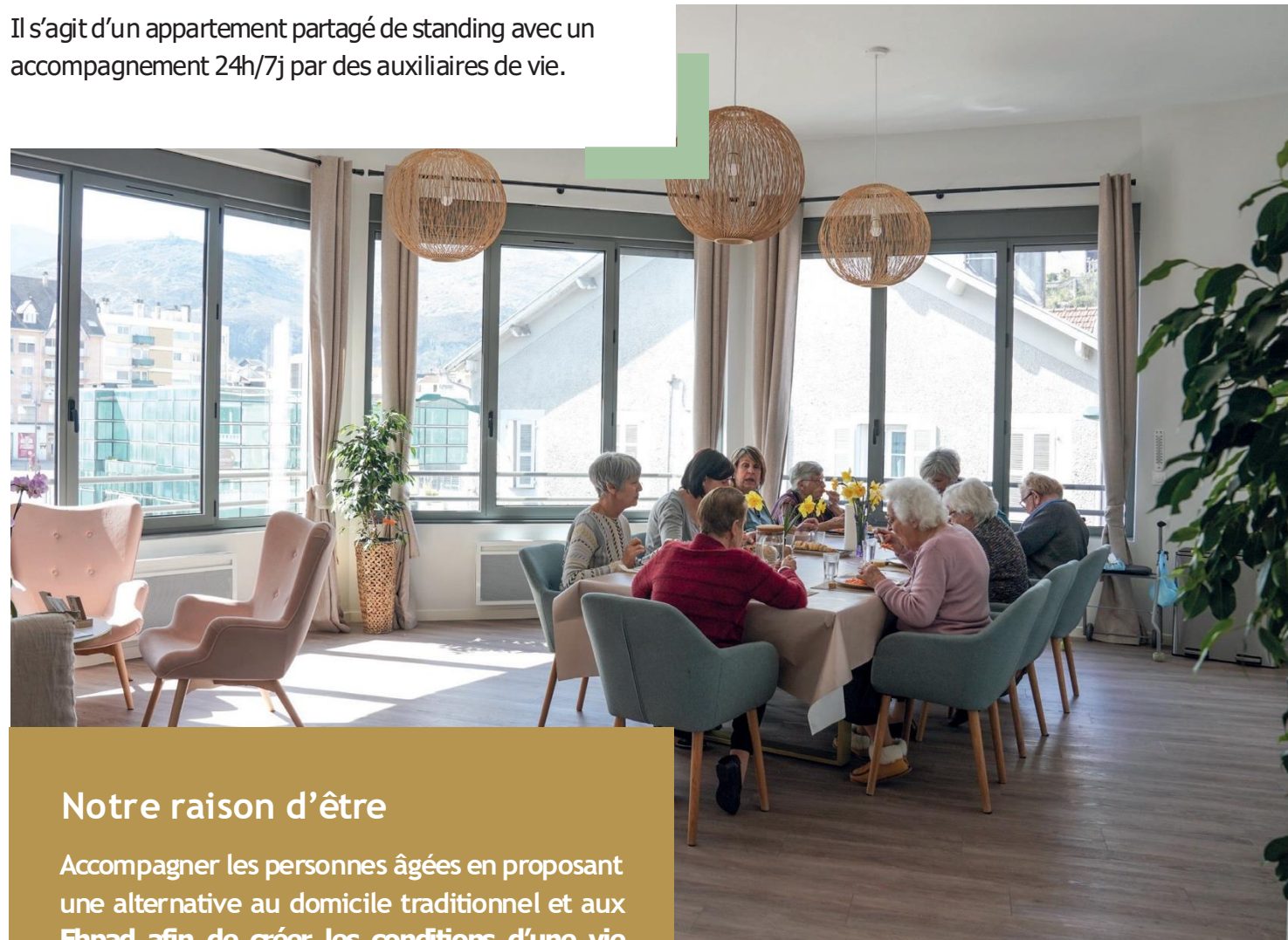
Cosima, entreprise à mission

Engagée pour le bien vieillir des seniors

Chez Cosima, nous proposons une solution d'habitation pour les personnes âgées en perte d'autonomie qui ne peuvent plus rester chez elles et qui ont besoin d'un accompagnement quotidien.

Concrètement ?

Il s'agit d'un appartement partagé de standing avec un accompagnement 24h/7j par des auxiliaires de vie.



Notre raison d'être

Accompagner les personnes âgées en proposant une alternative au domicile traditionnel et aux Ehpad afin de créer les conditions d'une vie heureuse malgré la perte d'autonomie.

Cosima, c'est également 4 valeurs que nous portons au quotidien :



Harmonie



Liberté



Partage



Bienveillance

Vivre en toute sérénité malgré la perte d'autonomie

Les appartements partagés Cosima sont Implantés en plein cœur de ville, au sein d'immeubles d'habitation classiques.

Notre objectif est de vous permettre de continuer à vivre le plus normalement possible en conjuguant intimité et vie en ensemble, liberté et sérénité.



• Favoriser le vivre ensemble

De manière générale, l'organisation quotidienne sera rythmée entre temps individuels et temps collectifs **proposés et non imposés**.

→ **Temps organisés à l'intérieur du domicile** : activités manuelles, gymnastique douce, jeux de société, visionnage d'un film (...).

→ **Temps organisés à l'extérieur** : visiter des musées, assister à des spectacles, se rendre à la bibliothèque, ...

• L'implication des familles et des proches aidants

Les proches qui le souhaitent sont invités à s'impliquer dans la vie du domicile en coordination avec les équipes. S'agissant d'un domicile privé, chacun est libre de recevoir sa famille ou ses amis en journée ou en soirée, toujours dans le respect de la charte de vie commune.



Je suis arrivée ici il y a presque 2 ans car je ne pouvais plus rester seule chez moi et l'Ehpad n'était pas une solution que j'envisageais. Ici, on a l'impression d'être en famille, je me sens en sécurité et en même temps chez moi

— **Odette, âgée de 91 ans**
(habitante d'un domicile Cosima)



Mon papa, Tom, a retrouvé le sourire et la joie de vivre grâce à la bienveillance des autres habitants, l'attention des équipes et la chaleur des voisins. Grâce à eux, il a pu vivre pleinement ses derniers moments, dans un environnement où il se sentait bien et entouré.

— **Karen, fille de Tom**
(habitant d'un domicile Cosima)

Vous êtes ici, chez vous !

Libre de circuler, d’agir et de recevoir vos proches comme vous le feriez dans votre domicile traditionnel.

Une charte de vie commune définit les règles du vivre ensemble, pour que chacun puisse s’épanouir, dans un environnement bienveillant et adapté à ses besoins.

• Un lieu de vie conçu pour votre bien-être

L’appartement partagé Cosima de Draveil est situé en plein centre-ville, il se compose de huit espaces privés ainsi que de vastes espaces communs.

→ Les espaces privés sont tous équipés d’une salle de bain et selon les espaces, d’une kitchenette et d’un balcon privé.

→ Les espaces de vie partagés sont organisés pour faciliter la vie en collectivité et répondre aux besoins individuels, tout en préservant l’intimité de chacun.

Les espaces privés

Nous laissons volontairement les pièces de vie **privatives non meublées** afin que chacun puisse recréer son “chez soi”, en l’aménageant à son goût et en fonction de ses besoins.



Un coût mensuel maîtrisé

Nos domiciles sont des lieux de vie qui reposent sur un principe de mutualisation des coûts. La participation mensuelle inclut : le loyer, les charges locatives, l’accompagnement 24h/24 et l’ensemble des frais de la vie courante (repas, ménage et entretien).



Le séjour

Un grand salon ouvert sur la cuisine où chacun est libre de se détendre, échanger avec les autres habitants.



La cuisine / salle à manger

Une cuisine ouverte sur la salle à manger pour profiter de moments conviviaux et de partage autour de la grande table : préparation des repas, jeux ...



Le salon TV

Un salon plus intime, pour regarder la télévision, lire un livre ou recevoir sa famille ou ses amis en visite privée.



Des espaces extérieurs

Un grand jardin et des balcons privés pour certains espaces privés.

Assurer un accompagnement permanent

Présentes 24h/24 et 7j/7, les équipes d'auxiliaires de vie et le coordinateur de la vie partagée vous accompagnent dans tous les actes de la vie quotidienne.



L'accompagnement et l'organisation de nos domiciles partagés sont inspirés des approches inclusives de la personne qui consistent à aider l'habitant à faire seul, afin de favoriser le maintien de l'autonomie et de libre choix de chacun.

• Un accompagnement respectueux des parcours de vie de chacun

1. Garantir le respect de l'intimité et du libre choix :

L'attention portée à chaque personne, facilitée par la taille du domicile partagé, contribue au bien-être des habitants. Chacun doit pouvoir préserver son libre choix, aussi bien dans le respect des rythmes de vie, que dans le choix des activités et projets.

2. Préserver l'autonomie :

L'organisation est pensée pour préserver et maintenir les capacités de chaque habitant, à la mesure de ses envies et ses possibilités.

3. Créer, maintenir et développer les liens sociaux :

Nos domiciles partagés sont situés en cœur de ville, au cœur de la société et proches des commerces et des autres lieux de vie. Notre rôle est de créer et entretenir les conditions d'échange entre habitant, avec l'entourage, l'environnement extérieur et de préserver les liens intra-familiaux.

• Le rôle des équipes

Cinq professionnels se relaient jour et nuit pour vous assurer une sécurité constante et vous accompagner dans les actes de la vie quotidienne.



Entretien du linge



Aide à la préparation des repas



Aide au lever / coucher / à la toilette, à l'habillage et au déshabillage



Organisation des temps d'activité



Surveillance de la prise de traitement



Accompagnement de chaque habitant dans ses démarches quotidiennes



Le coordinateur de la vie partagée présent en journée joue un rôle essentiel dans la régulation de la vie au sein du domicile. Il offre également une présence rassurante aux habitants en organisant diverses activités.



Je ressens une grande satisfaction à accompagner les personnes âgées dans un lieu de vie qui leur permet de se sentir chez eux. Avec seulement 8 habitants, je peux proposer un accompagnement sur mesure et prendre en compte les besoins individuels de chaque habitant.

—Julie Bergeron
coordinatrice de la vie partagée chez Cosima



L'accompagnement médicalisé

Vous pouvez continuer à être accompagné par les professionnels de santé de votre choix. En cas de besoin, vous bénéficierez également du réseau local de santé dans lequel est inclus le domicile partagé.